



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jusqu'à 7 000 nouveau-nés concernés chaque année : la France accueille la conférence européenne sur les Troubles du Spectre de l'Alcoolisation Fœtale (TSAF)

Du 13 au 16 septembre 2026 à Amiens, la France accueillera pour la première fois la conférence européenne consacrée aux Troubles du Spectre de l'Alcoolisation Fœtale (TSAF).

Chercheurs, médecins, professionnels, familles et décideurs publics de 19 pays se retrouvent pour faire progresser la prévention, le diagnostic et l'accompagnement de ces troubles qui constituent l'une des premières causes de troubles du neurodéveloppement et de handicap mental d'origine non génétique. Alors que l'exposition prénatale à l'alcool est entièrement évitable, les TSAF demeurent largement méconnus. Leur prévention est l'affaire de tous.

Amiens, 13 au 16 septembre 2026 – Organisée par l'association Vivre avec le SAF (VALSAF) et l'Alliance européenne EUFASD, la conférence EUFASD 2026 réunira plus de 250 experts internationaux, professionnels de santé, chercheurs, acteurs du secteur médico-social, associations et représentants des pouvoirs publics. Pendant quatre jours, ils partageront les dernières avancées scientifiques et les expériences de terrain afin de mieux prévenir les TSAF, améliorer leur diagnostic précoce et renforcer les réponses apportées aux personnes concernées et à leurs familles.

Les chiffres clés

- En France, les TSAF concerne jusqu'à 1% des naissances, soit environ 7000 nouveau-nés par an¹.
- Près de 680 000 personnes vivraient aujourd'hui avec un TSAF dans notre pays, dont une très grande majorité sans diagnostic.
- L'exposition prénatale à l'alcool représente la première cause évitable de handicap mental, d'origine non génétique, avec une prévalence comparable à celle des troubles du spectre de l'autisme.
- Malgré les recommandations sanitaires, la consommation – ne serait-ce qu'occasionnelle – d'alcool pendant la grossesse était déclarée par environ une femme sur dix en 2017².
- En France, seules deux équipes expertes sont aujourd'hui spécifiquement référentes sur cette pathologie.

Aucune consommation d'alcool n'est sans risque pour l'enfant à naître

Les TSAF ne concernent pas uniquement les femmes enceintes. La prévention mobilise également les futurs pères, les proches, les professionnels de santé, les acteurs de la petite enfance, de l'éducation, du médico-social, et, plus largement, l'ensemble de la société. Les recommandations des autorités sanitaires rappellent que le soutien de l'entourage constitue un facteur essentiel pour favoriser une grossesse sans alcool.

¹ (2) - Syndrome et troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale, Pauline Garzon, Stéphanie Toutain, David Germanaud - EMC - Psychiatrie 2020 ; 0(0) : 1-9 [Article 37-205-F-10]

² [Baromètre SPF 2017 – Résultats concernant la consommation d'alcool.](#)

Des troubles encore insuffisamment repérés

Les TSAF sont souvent difficiles à identifier. En dehors des formes les plus sévères, les signes physiques sont généralement absents et les difficultés cognitives, comportementales ou d'apprentissage sont fréquemment attribuées à d'autres troubles du neurodéveloppement.

Cette méconnaissance entraîne des errances diagnostiques, des prises en charge inadaptées et une perte de chance pour les personnes concernées. Sans accompagnement précoce, les conséquences peuvent se répercuter tout au long de la vie : difficultés scolaires, rupture des parcours, isolement, troubles psychiques, addictions, difficultés d'insertion sociale ou professionnelle, voire une exposition accrue au système judiciaire.

Une conférence pour accélérer les réponses

Pendant quatre jours, les participants partageront les connaissances scientifiques les plus récentes et les bonnes pratiques autour de plusieurs enjeux majeurs :

- Renforcer la prévention auprès du grand public et des publics les plus vulnérables ;
- Améliorer le repérage et le diagnostic précoces ;
- Développer les accompagnements sanitaires, médico-sociaux, scolaires et sociaux ;
- Favoriser l'autonomie et l'inclusion des personnes concernées ;
- Faire progresser les politiques publiques en faveur des TSAF.

Une journée entière sera consacrée aux familles et aux personnes vivant avec un TSAF, afin de mettre en lumière leurs besoins, leurs attentes et leurs expériences.

« Des milliers d'enfants et d'adultes vivent aujourd'hui avec des troubles causés par une exposition prénatale à l'alcool sans jamais bénéficier d'un diagnostic ou d'un accompagnement adapté. Cette conférence est l'occasion de faire progresser les connaissances, mais aussi de rappeler qu'il s'agit d'un enjeu majeur de santé publique et d'inclusion. Les TSAF ne doivent plus être un angle mort des politiques publiques », explique **Catherine METELSKI, Présidente de l'association Vivre avec le SAF (VALSAF).**

EUFASD 2026

13 au 16 septembre 2026 Amiens – France

Organisée par EUFASD et Vivre avec le SAF (VALSAF), la conférence bénéficie notamment du soutien de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), du GIS Autisme et Troubles du neurodéveloppement, de Santé publique France, de la Région Hauts-de-France, de l'Université Picardie Jules-Verne et d'Amiens Métropole.

Programme et inscriptions : eufasd2026.com

Pour en savoir plus : Dossier de presse (disponible sur vivreaveclesaf.fr)

À propos de Vivre avec le SAF

Créée en 2012, Vivre avec le SAF (VALSAF) est une association de familles, engagée aux côtés des personnes concernées par les Troubles du Spectre de l'Alcoolisation Fœtale et de leurs proches. Elle agit pour développer la prévention, améliorer le repérage et le diagnostic, promouvoir la formation des professionnels et favoriser un accompagnement adapté tout au long de la vie.

Contact presse Association Vivre avec le SAF (VALSAF) – vivreaveclesaf@sfr.fr – 06 34 12 12 87